

la solennité possible, en se conformant au premier article du dispositif de cette Lettre.

Dans le ferme espoir que la divine Providence bénira nos efforts pour le maintien des saines doctrines dont le dépôt sacré est confié à notre vigilance pastorale,

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

IG., EV. DE MONTRÉAL.